Commune de LA PESSE
5 rue de l'épicéa 39370
☎ 03 84 42 70 83
mairie-la-pesse@orange.fr

Département du JURA
Arrondissement de Saint-Claude
Canton de Côteaux du Lizon

# ARRETE MUNICIPAL n°04/2024
# portant interdiction temporaire de stationnement
# Mercredi 13 mars 2024

**Le Maire de la Commune de LA PESSE,**

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu les articles R.44 et R.225 du code de la route,

Vu la demande émise par la société GAUMONT Production, représentée par Monsieur Lionel BERNER, Régisseur Général en date du 19 janvier 2024,

Considérant l'installation de véhicules pour le tournage d'un film,

Considérant qu'il y a lieu de réserver des emplacements de stationnement pour le bon déroulement des opérations,

**- A R R E T E -**

**ARTICLE 1** : La société GAUMONT Production est autorisée à occuper temporairement le domaine public suivant :
- Parking de l'Azimut (partiellement)
- Espace public devant le bâtiment Relais des Skieurs
- Délaissé de voirie Route de La Pesse au Hameau de l'Embossieux

**ARTICLE 2** : **Le stationnement sera interdit à tous les véhicules sur lesdits parkings du mardi 12 mars 2024 à 20h00 au mercredi 13 mars 2024 à 00h00.**

**ARTICLE 3** : La signalisation nécessaire sera mise en place par les services de la commune, avec affichage du présent arrêté.

**ARTICLE 4** : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueurs.

**ARTICLE 5** : La société GAUMONT Production veillera à la propreté de l'emplacement occupé.

**ARTICLE 6 :** L'occupation du domaine communal est autorisée à titre gracieux. Cette autorisation est délivrée à titre personnel et ne peut être cédée.

**ARTICLE 7 :** Monsieur Le Maire, la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Saint-Claude, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, dont ampliation sera faite aux riverains de la voie.

Fait à La Pesse le 08 mars 2024
Le Maire
Claude MERCIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - MAIRIE DE LA PESSE (Jura)

Commune de LA PESSE
5 rue de l'épicéa 39370
☎ 03 84 42 70 83
mairie-la-pesse@orange.fr

Département du JURA
Arrondissement de Saint-Claude
Canton de Côteaux du Lizon

# ARRETE MUNICIPAL n°05/2024
# portant fermeture temporaire d'une voie communale
# Vendredi 09 février 2024

**Le Maire de la Commune de LA PESSE,**

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu les articles R.44 et R.225 du code de la route,

Vu la demande émise par la société GAUMONT Production, représentée par Monsieur Lionel BERNER, Régisseur Général en date du 19 janvier 2024,

Considérant la nécessité de fermer partiellement la VC n°100 au lieudit l'Embouteilleux pour les besoins du tournage d'un film,

**- A R R E T E –**

**ARTICLE 1** : La VC n°100 sera fermée à la circulation entre les numéros 3 et 7 du Chemin de l'Embouteilleux **le mercredi 13 mars 2024 de 6h00 à 14h00**.

**ARTICLE 2** : La signalisation nécessaire sera mise en place par les services de la commune, avec affichage du présent arrêté.

**ARTICLE 3** : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueurs.

**ARTICLE 4 :** Monsieur Le Maire, la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Saint-Claude, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, dont ampliation sera faite aux riverains de la voie.

Fait à La Pesse le 08 mars 2024
Le Maire
Claude MERCIER

REPUBLIQUE FRANÇAISE - MAIRIE DE LA PESSE (Jura)